

Modernisation du marché du travail, situation économique locale et nationale...Serge Dassault a cuisiné les adhérents de la CGPME Essonne

En plein coeur du mois de juillet, le sénateur Serge Dassault a souhaité rencontrer des patrons de PME Essonniers pour connaître leur point de vue s'agissant de la modernisation de la loi du travail, de la situation économique, locale et nationale, de la participation et de l'intéressement dans l'entreprise. La CGPME Essonne a donc convié une vingtaine de ses adhérents à une rencontre informelle à l'heure du café

Malgré la date tardive, une vingtaine de chefs d'entreprise essonniers ont participé le 18 juillet dernier à un "café-Gourmand" organisé par la CGPME Essonne afin de rencontrer - à sa demande - le sénateur-maire Serge Dassault.

Objet de cette rencontre au coeur de l'été, recueillir les préoccupations des PME essonniennes sur plusieurs sujets d'actualité afin de comprendre et de relayer leurs points de vue et les inclure à la réflexion sur les projets de loi à venir.

Loi sur les heures sup' : Un marchand de rêves !

S'agissant de la modernisation de la loi du travail, la nouvelle loi sur les heures supplémentaires s'apparente pour les patrons de PME essonniers à "un marchand de rêve" (...d'un côté, on explique au salariat qu'il pourra faire des heures supplémentaires pour augmenter son pouvoir d'achat et de l'autre, peu de PME de l'Essonne sont en sous-capacité de production, la capacité actuelle étant largement suffisante pour satisfaire la demande sans faire appel aux heures supplémentaires."

Ce qui manque vraiment c'est du chiffre d'affaires

Bref, les PME essonniennes n'ont pas assez de travail, ni de chiffre d'affaires pour bénéficier de la loi sur les heures supplémentaires, "mais le sujet est délicat et on n'ose pas l'attaquer de front par crainte d'une rupture du dialogue social (...) le gouvernement est dans une logique d'accroissement du pouvoir d'achat, relayée par les politiques, mais ce qui manque véritablement, c'est du chiffre d'affaires !"

35h: plutôt les remettre en cause directement

Sur les 35h, "tout le monde s'accorde à dire que si leur mise en place a été très compliquée et une source de conflits, celle-ci est pour ainsi dire complètement stabilisée". Alors, plutôt que de proposer une libéralisation des heures supplémentaires, les chefs d'entreprise ont suggéré qu'il aurait peut-être mieux valu "remettre en cause directement et sans contournement, les accords des 35 heures."

Haro sur les fonctionnaires qui ne connaissent rien à l'entreprise

Egalement dans le collimateur des chefs entreprise, les fonctionnaires "qui mettent les décrets en place" mais ne connaissent pas du tout l'entreprise, et encore moins les PME "le décalage est énorme, il faut impérativement des lois pensées en fonction des spécificités des PME, sans imposer des règles qui ne peuvent convenir qu'à de grands groupes." Des grands groupes qui n'embauchent plus beaucoup localement alors que les PME et TPE "sont un bassin de recrutement, il faut les aider à embaucher !"

En général, pas assez informés

Sur la situation économique en général, les adhérents CGPME constatent dans le domaine de la distribution, "une absence de portefeuille d'affaires" et une visibilité qui n'excède pas 15 jours. Quand aux projets de Loi en cours, les patrons de PME sont trop peu informés et donc guère mobilisés...

Florilèges des observations

Eviter de renforcer les oppositions patrons/salariés, grands groupes/PME, trancher la question du règlement des grands groupes (à 90 jours fin de mois), cesser de compter sur les seules PME, TPE pour aider au redressement de la situation budgétaire, mettre en place des mesures qui valorisent réellement les PME, leur permettre d'offrir leurs salariés les mêmes avantages sociaux que ceux disponibles dans les grands groupes...constitue le florilège non exhaustif des observations formulées par les chefs d'entreprise essonniens.

Intéressement : Oui mais !

Sur le troisième thème évoqué - cher à Serge Dassault - à savoir l'intéressement dans l'entreprise, les chefs d'entreprise essonniens ont opposé un "oui mais" à la proposition du député-maire qui suggérait de diviser en 3 le bénéfice après impôts soit 1 tiers aux salariés, 1/3 aux dividendes, 1/3 au financement de l'entreprise.

Pour les patrons de PME "la prime devrait dépendre de la production de chaque salarié (au mérite), bénéfice ne signifie pas trésorerie, crédit d'impôts est aussi synonyme de contrôle fiscal..."

Bref l'intéressement d'accord mais à la condition qu'il soit soumis à des seuils, pour un chiffre d'affaires minimum par exemple.

Intéressement OU participation, il faut choisir

Ils ont également soulevé un problème spécifique aux PME et aux TPE, "elles ne peuvent pas payer en même temps intéressement et participation" et demandé une réforme des notations Banque de France, "en effet, si une part est distribuée aux salariés, elle se déduit des fonds propres, ce qui peut avoir une incidence sur cette notation."

Libérez les PME !

En résumé et en conclusion les chefs d'entreprise présents ont fait chorus pour demander la simplification des procédures administratives, "bien que possédant le plus grand potentiel d'embauche, les dirigeants de PME et de TPE croulent sous la paperasserie et les formalités. "Libérez les PME !" aurait été leur ultime revendication !

La CGPME : Pas assez médiatisée

En réponse, Serge Dassault a insisté sur l'importance pour les PME de faire connaître et entendre leurs spécificités

"elles représentent une grande force économique et doivent avoir les moyens de se développer." Et de regretter au passage la faible médiatisation de la CGPME (voir article ci-contre).

Pas "assez" aidées par l'Etat

Evoquant le poids des charges qui pèsent sur les PME, Serge Dassault a regretté que l'Etat ne leur apporte pas l'aide nécessaire à leur fonctionnement mais compte tenu de son endettement les choses ne semblent pas prêtes de s'arranger, l'impôt ne servant plus qu'à rembourser l'intérêt de la dette.

Bousculer l'état d'esprit des salariés

Alors pour faire baisser les charges sociales et les faire payer autrement que sur les salaires, le sénateur-maire a proposé de faire changer les mentalités...grâce à l'intéressement, " l'intéressement permettrait de bousculer l'état d'esprit des salariés, ils ne travailleraient pas pour le patron, mais pour que l'entreprise croisse et leur profite."

Promesse de consultations régulières

Et de conclure en proposant des "consultations régulières", à raison d'un café-gourmand tous les deux mois, "pour tenir informés les chefs d'entreprises des nouveaux projets de loi, de leurs retentissements éventuels, et recueillir leurs perceptions et requêtes."